

Introduction au droit public et privé

ECTS : 2

Volume horaire : 19.5

Description du contenu de l'enseignement :

Qu'est-ce que le Droit ? Qu'est-ce qu'une règle juridique ? Comment distinguer les règles juridiques des autres règles de vie en société ? Qu'est-ce que le droit naturel ? Le droit positif ? La théorie des droits subjectifs ? Qu'est-ce que la personnalité juridique ? Les Hommes ont-ils toujours eu la personnalité juridique ? Et les animaux ? Et les robots ? Pourquoi attribuer la personnalité juridique à des groupements de personnes ? Voici quelques-unes des questions qui seront posées dans le cadre du cours.

Compétence à acquérir :

Acquérir les bases élémentaires du droit privé et du droit public, maîtriser un vocabulaire technique, comprendre le raisonnement juridique, entrevoir les grandes problématique de l'intelligence artificielle.

Document susceptible de mise à jour - 02/04/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16